**Zeitschrift:** The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

**Herausgeber:** Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

**Band:** - (1941)

**Heft:** 987

**Artikel:** La Suisse et la solidarité européene

**Autor:** Béguin, Pierre

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-686673

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

faisant, aux citoyens suisses vivant à l'étranger.

Le Conseil fédéral sait que beaucoup de nos compatriotes au dehors ont été gravement atteints par les répercussions de la guerre et qu'on ne saurait attendre d'eux un sacrifice. Mais ceux de nos concitoyens qui vivent à l'étranger dans des conditions favorables et qui ont déjà témoigné si souvent de leur générosité vis-à-vis des grandes œuvres d'utilité publique de notre pays, saisiront avec joie l'occasion qui leur est offerte de manifester par un don volontaire leur attachement à la mère-patrie. C'est à eux que s'adresse le présent appel. Le Conseil fédéral leur exprime par avance sa gratitude.

Les Légations et les Consulats répondront volontiers aux demandes de renseignements complémentaires qui leur seront adressées à ce sujet.

Berne, le 30 janvier 1941.

*DEPARTEMENT FEDERAL*
DES FINANCES ET DES DOUANES :
*Wetter.*

## WOMAN OF SECRETS IN LONDON.

(*This is not the story of an iternational spy as the above heading from the "Evening Standard," April 18th, might suggest, but deals with the mission which has been entrusted to our compatriots Melle L. Odier and Dr. M. Junod. As special delegates of the International Red Cross they inspected during their three week's stay military and civilian prisoners' camps in this country, and discussed matters connected with the exchange of prisoners of war and the methods of sending parcels of food to British prisoners. Their delicate mission was carried out in the true Red Cross manner, i.e., discretely and effectively. On the eve of their departure for Switzerland Melle Odier and Dr. Junod were entertained at Brown's Hotel by members of the Swiss Legation and a few friends of the Colony.*)

A mystery woman left London this week. A little, middle-aged lady, dressed unobtrusively in black, she was Mlle. Lucie Odier, a Swiss official of the International Red Cross.

Mlle. Odier, now on her way back to Geneva, was in London for three weeks. Extraordinary precautions were taken at the Dorchester, where she stayed, to keep her name and her business secret.

Few people who saw her slipping quietly in and out of the hotel looked at her twice. She did not appear to be a striking personality.

Yet she could have revealed many dramatic stories if she had chosen to do so.

For Mlle. Odier, with her chief, Dr. Marcel Junod, had visited all the internment camps in Germany and Occupied France for British soldiers and civilians.

They saw many of the British camps for interned and imprisoned Germans in this country.

But Mlle. Odier, who speaks perfect English, never gave a hint of her experiences to anyone in London.

"I am a neutral," she said in reply to questions about German treatment of British prisoners. "I cannot say anything that might be interpreted as taking sides."

Equally, she refused to comment on the British camps she had visited.

Now she has taken her secrets back to Switzerland. I understand that after her return there will be an improvement in the present methods of conveying food supplies to British prisoners in enemy hands.

## LA SUISSE ET LA SOLIDARITE EUROPEENE.

Dans la mesure où l'on ne veut pas se payer de mots et où l'on préfère regarder la réalité en face, il faut avouer que les relations germano-suisses ne sont pas excellentes. Les gouvernements du Reich et de la Confédération helvétique entretiennent des rapports de la plus scrupuleuse correction. Toutefois, un fossé sépare l'opinion publique des deux pays.

Cela s'explique aisément. La Suisse a conservé son régime démocratique. Elle reconnaît les libertés individuelles. Elle respecte l'opinion de chacun, ainsi que son expression. De la sorte, notre presse continue à porter sur la situation internationale des jugements qui ne sont pas toujours au goût de nos voisins, précisément parce qu'ils sont libres.

En revanche, notre peuple sait apprécier à leur juste valeur les doctrines pangermanistes. Même si le gouvernement national-socialiste s'est toujours abstenu de considérer notre territoire comme un domaine qui devra tôt ou tard appartenir à la grande Allemagne, nous ne pouvons pas ignorer la force logique qui inspire les théories racials et impérialistes. Notre population de langue allemande — qui représente près des trois quarts de la nation — ne peut assister sans de graves appréhension à leurs conquêtes et à leurs triomphes, que ces derniers soient précaires ou définitifs.

Trois fois seulement, depuis l'avènement du national-socialisme, les autorités du Reich se sont prononcées au sujet de la Suisse. En septembre 1933, M. Goebbels, ministre de la propagande, avait rencontré M. Motta, notre regretté ministre des affaires étrangères à Genève. Il lui avait tenu les propos les plus amicaux, affirmant en particulier la volonté de son gouvernement de respecter l'indépendance de la Confédération. En février 1937, le chancelier Hitler avait accordé une audience à M. Schulthess, ancien président de la Confédération, auquel il avait fait des déclarations qui n'étaient pas moins rassurantes. Enfin, en juin 1938, après que la Suisse eut restauré sa neutralité intégrale, le gouvernement du Reich avait saisi cette occasion pour réaffirmer sa ferme volonté de respecter la Suisse et l'intégrité de son territoire.

Bref, de la part des autorités allemandes, nous n'avons jamais entendu que les propos les plus amicaux. Mais on comprendra sans autre le malaise qui domine les relations germano-suisses, si l'on rappelle que les journaux du Reich ne laissent presque pas passer de jour sans attaquer notre pays, sans mettre en doute ses droits à l'existence, sans soumettre aux plus virulentes critiques nos institutions intérieures et notre politique extérieure. En tout autre pays, cela n'aurait guère d'importance. Venant d'Allemagne, de tels avis sont bien faits pour nous inquiéter, puisque la presse nationale-socialiste est non seulement contrôlée, mais dirigée par l'Etat, puisqu'elle n'exprime jamais des opinions individuelles, mais toujours des vérités officielles.

Dans ces conditions, l'interview que M. Goebbels a récemment accordée à quelques journalistes étrangers, suédois et suisses, devait retenir l'attention de notre opinion publique. On peut résumer ses thèses comme suit :

L'Allemagne, a déclaré M. Goebbels, ne songe pas une minute à occuper le territoire suisse. Elle n'a

pas le désir d'absorber politiquement d'autres pays, ni même d'imposer aux peuples la doctrine nationale-socialiste. Elle entend au contraire respecter la structure politique et la culture originale des petits Etats. En d'autres termes, s'il nous plaît de vivre en démocratie fédéraliste et de garantir certaines libertés individuelles que le Reich a abrogées, c'est notre affaire et l'Allemagne ne s'en mêlera pas.

Toutefois — et c'est ici que les thèses de M. Goebbels deviennent intéressantes, — si le Reich est prêt à respecter les biens essentiels auxquels nous tenons et qui font que la vie vaut la peine d'être vécue, ce n'est point par tolérance ou par respect de la liberté d'autrui. C'est au contraire parce qu'il attend de nous une contre-partie, des compensations. A son attitude, somme toute bienveillante, il met des conditions.

Certes, on peut soutenir que la vie entre les nations est faite d'un échange de bons procédés et que chacun doit apporter sa contribution à la bonne harmonie entre les peuples. Mais, pour nous, l'indépendance du pays et les respect de celle-ci vont de soi. Nous n'admettrons jamais qu'on les discute, qu'on les fasse dépendre de conditions plus ou moins acceptables. C'est pourquoi la seule allusion à des conditions nous fait déjà dresser l'oreille.

Quelles sont-elles dans l'esprit de M. Goebbels? Le Reich n'attend pas seulement des petits Etats, il exigera au besoin d'eux qu'ils collaborent étroitement et qu'ils travaillent en commun avec lui dans quatre domaines essentiels : la politique économique, la politique monétaire, la défense nationale et les affaires étrangères.

Bien entendu, la Suisse est très consciente de la solidarité européenne. Elle ne s'est jamais refusée à collaborer loyalement avec les pays du continent, pour apporter sa contribution à la prospérité générale. Elle sait que son avenir économique dépend en tout premier lieu de celui des pays qui l'entourent. Il n'est pas dans ce domaine de collaboration qu'elle ne puisse envisager, à la condition bien entendu qu'il s'agisse d'une véritable œuvre commune, réalisée entre des partenaires égaux en droits, et non d'une soumission pure et simple à des ordres venus de l'extérieur. Comme elle a été pendant de longues années un des partenaires les plus convaincus de l'Union monétaire latine, elle peut jouer demain un rôle analogue dans une autre association économique internationale. Quand la guerre sera terminée, quand la paix sera restaurée, quel que soit le vainqueur, la Suisse ne se refusera certes pas aux devoirs de la solidarité européenne.

Toutefois, nous nous hérissons, nous protestons de toutes nos forces, quand on vient nous parler de travail en commun dans le domaine militaire ou dans celui de la politique extérieure. Le droit de se défendre contre n'importe quel agresseur et de garder à cet égard une entière liberté de mouvement, le droit de pratiquer une politique extérieure absolument autonome sont les attributs essentiels de la souveraineté. Dès qu'un Etat a abandonné en d'autres mains la défense de son territoire, dès qu'il met celui-ci à la disposition d'une tierce puissance, dès qu'il s'en remet à autrui du soin de défendre ses intérêts internationaux, il a perdu son indépendance. Il n'est plus alors qu'un satellite, un protectorate, sinon un pays occupé. Des événements très récents sont là pour nous prouver ce que la plus moderne des terminologies entend par "collaboration militaire." Nous entendons fort bien, trop bien, ce langage . . .

Incompatible avec la dignité d'un Etat réellement indépendant, pareille politique le serait à plus forte raison avec la notion même de neutralité. Or, en dépit de ce que l'on peut lire quotidiennement dans la presse allemande, la neutralité helvétique n'est pas une notion dépassée par les événemets, ruinée par la faillit même de l'équilibre européen. Au contraire, elle est une des constantes de notre histoire, une des conditions de notre existence. Elle est la transposition sur le plan de la politique extérieure du principe d'abstention qui fait notre équilibre intérieur. Elle est le refus de choisir entre diverses cultures et la volonté de les concilier, ce qui reste en dernière analyse la seule solution possible pour un pays composite comme le nôtre.

Dans la mesure où elle sera respectée, où on lui reconnaîtra la dignité d'un Etat souverain et réellement indépendant, où elle trouvera des partenaires loyaux et compréhensifs, la Suisse sera toujours prête aux collaborations internationales qui sont dans l'intérêt bien compris du continent et du monde entier. Mais elle s'insurgera avec la dernière énergie, elle consentira les suprêmes sacrifices, si l'on entend lui ménager une situation qui viderait sa notion de l'indépendance nationale de tout son contenu, pour ne plus en laisser subsister que de trompeuses apparences. C'est là son bien le plus précieux et ce sujet ne souffre pas de discussion. C'est pourquoi la Suisse entend rester maîtresse de sa politique extérieur, de sa défense nationale et de ses institutions intérieures.

*Pierre Béguin.*

---

## TO A CUBMASTER.

**(On his 21st Scout Anniversary.)**

You've come of age
Within a movement that is dear to us;
Accept our Wishes — true unanimous —
On this great day!

Let them convey
Those trusty feelings, warm and generous,
We have for you, and be recorded thus
Upon this page.

There is no wage
For years of service — faithful, scrupulous —
But self-content and healthy stimulus
Themselves repay.

Bright times or grey,
The duty's call is there, continuous;
Your aim: a Pack, smart and harmonious
At ev'ry stage.

How can we gauge
The value of a task so valorous,
Teaching young minds to be magnanimous,
To watch and prey?

Keep on your way,
Exhort the lads to be laborious
In blazing Britain's trail victorious
By their courage.

*GALLUS.*